

**European Council for Motor Trades and Repairs**  
Conseil européen du Commerce et de la Réparation Automobiles  
Europäischer Verband des Kraftfahrzeuggewerbes



**Bruxelles – le 12/01/2017**

## **Les concessionnaires et les réparateurs de véhicules automobiles approuvent le plan de l'UE visant à faciliter l'accès aux données relatives aux véhicules**

**CECRA - le Conseil européen du Commerce et de la Réparation Automobiles - se félicite de la communication de la Commission européenne sur la création d'une économie européenne fondée sur les données, adoptée le 10 janvier qui promet « d'améliorer l'accès aux données anonymes générées par des machines » et de « minimiser les effets de verrouillage »**

Les concessionnaires et les réparateurs sont particulièrement satisfaits de cette initiative et du contenu. Au cours des derniers mois, le CECRA, avec d'autres parties prenantes (consommateurs, sociétés de leasing, distributeurs du marché de l'après-vente, etc.), a demandé d'avoir un accès égal **aux données relatives aux véhicules**.

Ces données générées par des véhicules permettraient la création de nouveaux services (à savoir les diagnostics à distance, la maintenance préventive, les assurances basées sur le comportement, etc.).

### **Permettre la concurrence, l'innovation et la liberté de choix du consommateur**

Assurer la sûreté et la sécurité est cruciale pour le déploiement des véhicules connectés. Le CECRA est d'avis qu'une « plate-forme interopérable, standardisée, sécurisée et ouverte » est la bonne voie à suivre. Cette solution assurerait le niveau le plus élevé de sûreté, de sécurité, de responsabilité et de protection des données tout en préservant la concurrence, l'innovation et la liberté de choix du consommateur.

*« Le temps est arrivé de débloquer le grand potentiel économique qui réside dans le développement des services générés par les données des véhicules connectés. Le monopole des données constitue une grave menace pour la concurrence et la liberté de choix du consommateur. Les concessionnaires et les réparateurs européens investissent fortement afin de répondre aux attentes des clients. Néanmoins, sans un accès égal aux données relatives aux véhicules, ils n'atteindront guère le niveau nécessaire d'innovation »,* déclare Jean-Charles Herrenschmidt - Président du CECRA -

Malheureusement, comme mentionné dans le document de la Commission, *« dans certains cas, les constructeurs [...] qui détiennent les données générées par leurs machines ou par leurs produits et services gardent ces données pour eux-mêmes et empêchent par ce biais les marchés en aval d'utiliser ces données »*.

Cette phrase décrit parfaitement les difficultés et les obstacles injustifiés auxquels sont actuellement confrontés les concessionnaires et les réparateurs européens dans leur lutte pour accéder aux données générées par les véhicules.

En fait, tous les systèmes télématiques embarqués sont actuellement conçus de telle sorte que seuls les constructeurs puissent accéder directement aux données générées par le véhicule. En outre, aucune des solutions techniques récemment proposées par les constructeurs (« véhicule étendu » ou « serveur neutre ») ne permet d'éliminer ces obstacles. Au contraire, leurs propositions nuisent à la concurrence, réduisent les possibilités d'innovation et surtout restreignent le droit du consommateur (effet de « verrouillage »).

Dans ce contexte, le CECRA a de bonnes raisons de croire que ces restrictions de concurrence injustifiées ne seront guère éliminées spontanément par les constructeurs.

**Un instrument législatif européen qui impose l'adoption d'une « plate-forme télématique ouverte » (OTP) est nécessaire rapidement !**

Le CECRA est ravi de constater que cette question a finalement été intégrée parmi les priorités de la Commission européenne, et est impatient de découvrir quelles seront les prochaines étapes.

Le 9 juin 2017 pourrait être une date cruciale. Selon l'art. 12 du règlement eCall « *la Commission évaluera la nécessité d'avoir une plate-forme interopérable, normalisée, sécurisée et ouverte [...] et adoptera une initiative législative fondée sur ces exigences.* »

---

Pour plus d'information, veuillez contacter Bernard Lycke, Directeur Général.  
Tel. +32 2 771 96 56 - @: [bernard.lycke@cecra.eu](mailto:bernard.lycke@cecra.eu)



*Le CECRA est la fédération européenne regroupant des associations nationales professionnelles représentant les intérêts des entreprises du commerce et de la réparation automobiles et des Groupements européens de concessionnaires. Elle représente les intérêts d'environ 336,720 entreprises automobiles – concessionnaires/réparateurs agréés et réparateurs indépendants en Europe. Ils emploient 2.9 millions de salariés.*